

122.

16 jan 1855

MANDEMENT

de Mgr. l'Administrateur du Diocèse de Québec,
pour des actions de grâces publiques.

JOSEPH SIGNAY,

par la miséricorde de Dieu et la grâce du St. Siège
Apostolique, Evêque de Fussala, Coadjuteur de
Mgr. BERNARD CLAUDE PANET, Evêque de
Québec, Administrateur du Diocèse &c. &c. &c.
A tout le clergé et à tous les fidèles de ce Diocèse,
Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

LA cessation entière du fléau terrible, qui, depuis plusieurs mois, exerçait parmi vous ses ravages, nous fournit l'occasion de vous témoigner, Nos TRES-CHERS FRERES, la joie extrême qu'en a ressentie notre cœur rempli de la plus vive sollicitude pour tout ce qui intéresse votre paix et votre félicité, et de vous exhorter à faire éclater les transports de votre reconnaissance envers le Seigneur, qui ne vous a préservés que par un pur effet de son infinie miséricorde : *Misericordia Domini, quia non sumus consumpti.* (Thren. III. 22.)

Pourquoi, N. T. C. F. ne nous sommes-nous pas plutôt convertis au Seigneur ? Le souvenir des bienfaits sans nombre dont il nous avait comblés depuis le premier établissement de ce pays ; la patience avec laquelle il nous avait jusqu'à présent supportés, malgré nos ingratitude et nos infidélités continuelles ; la vue des jugemens que ce Dieu, toujours lent à punir, manifestait partout au-delà des mers, et du danger qui s'approchait graduellement, comme pour nous donner le temps de le prévenir ; tout cela n'aurait-il pas dû nous engager à faire une prompte et sincère pénitence ? Plus incrédules que ne le furent les Ninivites autrefois (*Jonas*, III. 5.), nous nous sommes humiliés trop tard, sans doute, sous la main toute-puissante qui n'attendait que notre conversion, pour avoir pitié de nous : *Expectat ut misereatur vestri* (*Is.* XXX. 18.). *Si pœnitentiam egerit gens illaagam et ego* (*Jerem.* XVIII. 8.). Nous n'avons pas prêté l'oreille à ses remontrances : *Increpationes meas neglexistis* (*Prov.* I. 25.); et cette affreuse calamité est venue foudre sur nous comme une tempête : la mort s'est promenée de tous côtés parmi nous, moissonnant, sans distinction d'âge, ni de sexe, ni de fortune, une multitude effrayante de victimes : . . . *cum interitus quasi tempestas ingruerit . . .* (*Ibid.* 27.). En peu de semaines, le Canada, naguère si heureux, si tranquille, a été plongé dans le deuil et la consternation la plus profonde. Dans nos villes et dans plusieurs de nos campagnes, il ne s'est presque trouvé personne qui n'ait eu à déplorer la perte d'un père, d'une mère, d'un enfant ou de quelque parent chéri. Que de veuves désolées, d'orphelins abandonnés, de familles réduites à la plus triste indigence !

Réveillés enfin de notre assoupissement fatal, nous avons pensé sérieusement à détourner de dessus nos têtes la colère céleste ; nous avons confessé que nos crimes en étaient la trop juste cause ; nous avons abandonné nos voies perverses ; les pécheurs les plus endurcis ont couru se prosterner au pied de nos autels ; les tribunaux de la réconciliation ont été assiégés par la foule des pénitens, qui, touchés d'un repentir véritable, et baignés de larmes, ne demandaient que la grâce de bien mourir ; pendant qu'un grand nombre d'âmes vertueuses ont redoublé de ferveur, et se sont affirmées plus que jamais dans leur attachement à la loi de Dieu. Dès lors, cette maladie cruelle a diminué de violence ; le Seigneur a eu pitié de son peuple, et l'ange exterminateur a reçu ordre de nous épargner : *Et misertus est Dominus super magnitudine mali, et imperavit Angelo qui percutiebat : Sufficit, jam cesset manus tua.* (1 Paral. XXI. 15.).